




Horaires d'été valables
du **1^{er} juillet** au **29 août** 2026

Le TAD

Transport à la demande
Sur réservation

 tad.trans-landes.fr
 l'appli TAD Trans-Landes
 05 58 56 80 88

**Gratuit pour
les - 18 ans**



OÙ ALLER EN PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS AVEC TRANSP'ORTHE ?

Destination estivale vers les **lacs de Guiche et de Sames** depuis six communes (horaires au verso)

Au départ de

Bélus Mairie
Cagnotte École primaire
Caunelle École primaire
Hastingues Mairie
Labatut Mairie
Œyregave Mairie
Orist Fronton
Orthevielle Mairie
Pey Parking de l'école
Peyrehorade Piscine
Port-de-Lanne Mairie
St-Cricq-du-Gave Mairie
St-Etienne d'Orthe Hall des Sports
St-Lon-les-Mines Poste
Sorde L'Abbaye Mairie
A votre domicile (sur conditions)

À DESTINATION DE Dax

Mardi • Vendredi
de 14h30 à 17h30 sur place

À DESTINATION DE Peyrehorade

Mercredi • Vendredi
de 9h à 11h sur place
de 9h45 à 11h45 sur place

Au départ de

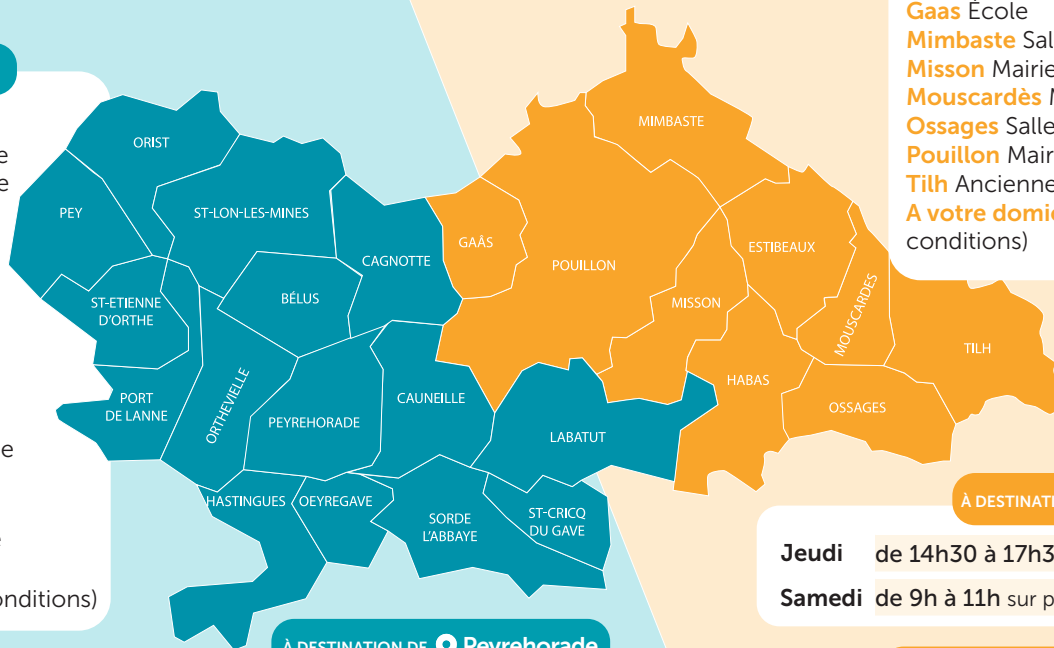
Estibeaux Mairie
Habas Mairie
Gaas École
Mimbaste Salle culturelle
Misson Mairie
Moucardès Mairie
Ossages Salle des sports
Pouillon Mairie
Tilh Ancienne Poste
A votre domicile (sur conditions)

À DESTINATION DE Dax

Jeudi de 14h30 à 17h30 sur place
Samedi de 9h à 11h sur place

À DESTINATION DE Orthez

Mardi
de 9h30 à 11h30 sur place



NAVETTES JUSQU'AUX LACS DE GUICHE ET DE SAMES

MERCREDI
 VERS  Guiche

SAMEDI NOUVEAU
 VERS  Sames

ALLER

Pouillon Mairie	13:30	13:30
Misson Mairie	13:40	13:40
Habas Mairie	13:47	13:47
Labatut Mairie	13:54	13:54
Cauneille École primaire	14:03	14:03
Peyrehorade Piscine	14:08	14:08
Sames Lac	<i>non desservi</i>	14:30
Guiche Lac, Base de Pop	14:30	<i>non desservi</i>

MERCREDI
 VERS  Pouillon

SAMEDI
 VERS  Pouillon

RETOUR

Guiche Lac, Base de Pop	18:00	<i>non desservi</i>
Sames Lac	<i>non desservi</i>	18:00
Peyrehorade Piscine	18:16	18:16
Cauneille École primaire	18:24	18:24
Labatut Mairie	18:30	18:30
Habas Mairie	18:36	18:36
Misson Mairie	18:46	18:46
Pouillon Mairie	19:00	19:00

L'OFFRE TRANSPORT

EN PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Transp'Orthe est le dispositif de transport à la demande (TAD) mis en place par la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Le TAD dessert les 24 communes du Pays d'Orthe et d'Arrigans jusqu'à Peyrehorade, Dax, Orthez et, en été, les lacs de Guiche et de Sames (*nouveauté été 2026*).

Depuis Dax, Transp'Orthe permet des correspondances avec les réseaux Couralin et les lignes régionales.

POUR QUI ?

Ouvert à tous, habitants du territoire et d'ailleurs, le bus est accessible aux enfants âgés de 12 ans* et aux personnes à mobilité réduite (dans la limite d'un emplacement fauteuil). La prise en charge à domicile est réservée aux PMR et personnes dont le lieu de résidence est éloigné des arrêts mentionnés.

* Les enfants de moins de 12 ans doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte.



COMMENT RÉSERVER ?


 tad.trans-landes.fr (compte personnel à créer en 2 clics)

 l'appli TAD Trans-Landes (dispo sur Google Play et App Store)

 05 58 56 80 88 (Lundi à vendredi 8h-12h et 14h-16h et samedi 9h-12h)

Les réservations sont ouvertes :

- » jusqu'à 16h la veille du déplacement
- » jusqu'à 1h avant si le service a été déclenché par au moins une autre personne de la commune et dans la limite des places disponibles.

Pour annuler sa réservation : prévenir dès que possible et jusqu'à 1h avant le déplacement.

L'horaire de prise en charge dans votre commune vous sera communiqué par SMS la veille du déplacement.

TARIFS

- » Je prépare la monnaie (billet de 20€ max. autorisé).
- » Je règle mon voyage directement auprès du conducteur.

2 € (A/R)
 pour Peyrehorade
 et lacs de Guiche
 et de Sames

3 € (A/R)
 pour Dax et
 Orthez

Gratuit
 pour les moins
 de 18 ans